16

La symbolique des prénoms anthroponymiques créoles à valeur conjuratoire : Entre morphologie et sémantique

Noël Bernard BIAGUI
Centre de Linguistique Appliquée de Dakar
Université Cheikh Anta Diop de Dakar
biaguinoelbernard@yahoo.fr / noelbernard.biagui@ucad.edu.sn
&
Augustin NDIONE
Centre de Linguistique Appliquée de Dakar (CLAD)
Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)
augustin.ndione@ucad.edu.sn

Résumé : Si les études anthroponymiques visent généralement à faire du nom un outil pour comprendre les usages sociaux et culturels dans un espace donné ; les prénoms à valeur conjuratoire en créole casamançais sont utilisés après plusieurs fausses couches d'une femme dans le but de conjurer le mauvais sort, afin que le nouveau né puisse survivre. Bien que désormais largement intégrée dans le monde moderne (scolarisation, utilisation courante des téléphones portables etc.), la communauté créole à l'image des autres communautés linguistiques de la Casamance, conserve de nos jours encore beaucoup de ses traditions. De nombreuses coutumes et moeurs d'origine animiste sont encore observées, malgré la présence du christianisme et de l'islam. Chez les Créoles, ces prénoms sont généralement asexués, les hommes comme les femmes peuvent les porter. Cet article tente de reconstituer le champ lexical servant à désigner ces prénoms anthroponymiques chez les populations créolophones du village de Sindone. Le but poursuivi par cette analyse est de proposer une analyse qui met en relief, les propriétés morphologique et sémantique de ces prénoms anthroponymiques très peu étudiés et qui révèlent des valeurs socioculturelles qu'il importe de sauvegarder.

Abstract: While anthroponymic studies generally aim to use names as a tool to understand the social and cultural uses of a given area, first names with a conjurative value in Casamance Creole are used after a woman has had several miscarriages in order to ward off bad luck so that the newborn child can survive. Although now largely integrated into the modern world (schooling, common use of mobile phones, etc.), the Creole community, like the other linguistic communities of Casamance, still retains many of its traditions. Many customs and mores of animist origin are still observed, despite the presence of Christianity and Islam. Among the Creoles, these names are generally asexual, and both men and women can bear them. This article attempts to reconstruct the lexical field used to designate these anthroponymic names among the Creole-speaking populations of the village of Sindone. The aim of this analysis is to propose an analysis that highlights the morphological and semantic properties of these

anthroponymic names which have been little studied and which reveal socio-cultural values that it is important to safeguard.

Mots-clés : anthroponyms, formation, description, typology, semantics.

Keywords: first names, education, description, typology, semantic.

Introduction

Fondé vers 1500 par l'ethnie baïnounk, le village de Sindone (Communauté rurale d'Adéane) est un village cosmopolite, situé en Casamance (région de Ziguinchor), en amont a une trentaine de kilomètres à l'Est de la ville de Ziguinchor (capitale régionale) entre le fleuve Casamance et la forêt de Bissine. Quatre groupes etniques constituent l'ossature de la population de Sindone : les Baïnounk (fondateur du village), les diolas, les manjacques et les mandingues. La coexistence et la cohabitation entre ces différents groupes ethniques au sein des familles, des concessions et des quartiers présentent actuellement une situation linguistique complexe dont la dynamique se perçoit fort bien au travers des divers types de relations que ces derniers (les groupes éthniques) entretiennent entre eux. De nos jours, la majorité de la population créolophone de Sindone est pluriethnique et multilingue. Cependant, la langue la plus parlée et par presque tous est le créole.

Le nom patronymique traditionnel ou encore nom de famille qu'on appelle aussi en créole *mantiña,* terme d'adresse, réservé aux salutations est l'élément qui indique l'ascendance paternelle ou maternelle. II est donné d'office dès la naissance et il marque l'intégration de l'enfant au sein de la famille. II n'a pas une signification particulière mais permet de retracer la généalogie, de remonter dans le passé jusqu'à l'ancêtre fondateur de la lignée. Par ailleurs, on pouvait déterminer, à partir du patronyme, l'ethnie à laquelle appartenait l'individu, sa région d'origine, la profession de ses aïeux. Actuellement, dans nos sociétés, les traditions sont de plus en plus négligées par les gens et bousculées par le modernisme, le choix est plutôt guidé par la religion (le christianisme ou l'islam). Les anthropologues répartissent les noms africains en trois catégories différentes :

(1)- Les noms familiaux qui spécifient les deux parents géniteurs et, par-delà ces derniers, toute la parenté ; on peut les assimiler aux patronymes ou encore noms de famille. Les noms individuels ou personnels. Ce sont ceux par lesquels on désigne couramment l'individu ; ils correspondent aux prénoms ;

(2)- Les noms d'initiation où l'individu le reçoit durant son passage de l'adolescence à l'âge adulte, en fonction de ses aptitudes physiques, intellectuelles ou morales ;

(3)- Pour les prénoms à valeur conjuratoire en créole casamançais, ils sont utilisés après plusieurs fausses couches d'une femme dans le but de conjurer le mauvais sort, afin que le nouveau-né puisse survivre. Ces prénoms sont généralement asexués, les hommes comme les femmes peuvent les porter.

L'objet de notre étude sur les anthroponymes à valeur conjuratoire, est un phénomène culturel sous-tendu par un système de nomination spécifique. Les anthroponymes qu'il utilise présente un grand intérêt tant au plan linguistique, que sociolinguistique au point que Omar Ka (1981 : 103) pour montrer leur caractère culturel affirme que « toponymie, ethnonymie, concurremment avec l'anthroponymie, peuvent contribuer à la connaissance historique de nos régions ».

Cette modeste contribution ayant pour étude la morphosémantique des prénoms anthroponymiques créoles, cadre aussi, remarquablement bien, avec la consigne méthodologique de Thomas (1980 : 21), selon laquelle :

> La recherche linguistique doit dépasser les strictes limites de l'étude grammaticale et lexicale d'une langue pour s'étendre à l'ensemble du milieu naturel et humain où elle se situe. Dans cette optique, la langue ne peut être considérée comme une entité indépendante de la société humaine qui l'emploie comme moyen de communication ; cette société elle-même et la langue dont elle fait usage sont indissolublement liées au milieu naturel où elles évoluent.

C'est dans cette perspective que s'insère notre volonté de découvrir la spécificité des anthroponymes octroyés au sein de la communauté créolophone de Sindone, terrain de notre étude. Les prénoms étudiés dans cet article, ont une coloration culturelle très forte et traduisent une certaine façon de percevoir la vision du monde de la communauté créolophone de Sindone. L'état actuel des recherches sur les créoles continentaux du groupe CPAO (Créoles Portugais d'Afrique de l'Ouest), montre que les auteurs tels que : Alkmin (1983) ; Bal (1980, 1983a, 1983b, 1985a, 1985b) ; Chataigner (1963) ; Dalphinis (1981) ; Dieng (1985) ; Doneux (1979) ; Esvan, (1922, 1951) ; Juillard (2005, 2007, 1990a, 1990b, 1991, 1994b, 1998, 1992) ; Moreau (1994) ; Peck (1988) et Rougé (2002), qui ont travaillé tous sur les créoles de ce groupe CPAO, ont passé sous silence la problématique de l'anthroponymie. Autrement dit, les prénoms anthroponymiques à valeur conjuratoire n'ont fait l'objet d'aucune étude linguistique et sociolinguistiques. Afin de pallier cette insuffisance à la fois quantitative et qualitative, nous nous efforçons d'apporter ici, sans prétendre à l'exhaustivité, un complément d'informations pertinentes sur les propriétés morphologiques et sur la valeur sémantique des prénoms anthroponymiques en créole casamançais.

0. La méthodologie de recherche

0.1. Justification du choix du sujet

Si nous devons expliciter les motivations du choix de cet article, nous dirons qu'il est de l'ordre de la nécessité. Cette étude répond à un manquement noté dans la thèse de Biagui (2012 : 381), qui est une description générale du créole afro-portugais parlé à Ziguinchor. Elle présente une vue d'ensemble de la langue. En ce qui concerne les propriétés morphologiques de la langue, en mettant l'accent surtout sur la morphologie de type affixal, tout en passant sous silence l'étude anthroponymique des prénoms à valeur conjuratoire.

0.2. Problématique de la recherche

La première difficulté résulte du fait que nous traitons d'une thématique rarement abordée dans les études créoles ; elle est donc peu documentée. La seconde, c'est l'absence de sources écrites sur le sujet. C'est pourquoi, d'ailleurs, nous avons dû construire notre problématique davantage sur nos connaissances socioculturelles que théoriques disponibles sur le sujet.

0.3. Le cadre théorique de référence

Avant d'aller en détail dans cette étude, nous allons présenter le cadre structurel dans lequel notre analyse va s'insérer. Il s'agit d'analyser morphologiquement et sémantiquement les prénoms à valeur conjuratoire usités chez les créolophones de Sindone. Notre approche est descriptive. Pour ce faire, nous allons à travers le processus morphologique de chaque prénom anthroponymique, extraire les parties composant sa structure morphologique identifiable, à partir de la séquence de morphème contenu dans ce prénom. Nous dégagerons aussi, la catégorie grammaticale de chaque élément et nous en donnerons une interprétation sémantique appropriée.

0.4. L'hypothèse de recherche

En partant du postulat que tout nom occupe une importance capitale dans l'identité culturelle et sociale d'un individu, et que ce dernier dans son processus de formation est la résultante d'expériences, de circonstances et de culture. Partant de ce constat, notre hypothèse de travail peut être formulée de la manière suivante : comment les anthroponymes usités en créole sont-ils formés ? et à quelle valeur sémantique sont-ils rattachés ? Pour répondre à ces questions, l'étude part de l'hypothèse selon laquelle dans la création lexicale, les prénoms obéissent à certains procédés de formation et présentent une valeur sémantique particulière. Ainsi, les principales articulations de cette analyse mettent en exerge la typologie, la morphologie et la sémantique des prénoms.

0.5. Le corpus

Notre corpus dans un premier temps porte les données collectées pour les besoins de notre thèse soutenue depuis 2012. Ensuite, il a été étoffé lors de nos différents séjours au village entre 2013 et 2020. Cependant le véritable travail de collecte a été bouclé entre juillet et aout 2020. Ce séjour, d'une durée de deux mois m'a obligé avec la fermeture des universités sénégalaises à cause de la COVID-19 et en fuyant le stress de la capitale à séjourner au village. C'est durant cette période que par moment avec l'aide des femmes, que j'ai pu confectionné mon corpus qui comprend une quarantaine d'items enthroponymiques. Le travail de terrain a été conduit en créole, et l'analyse et l'interprétation du corpus ont bénéficié du fait que moi-même sois locuteur natif. Au travail de terrain s'ajoute une recherche documentaire qui nous a mené à fouiller dans des ouvrages d'onomastique, de linguistique, d'histoire, de sociologie et de religion pour appréhender le phénomène étudié dans toute sa complexité.

1. L'identification des anthroponymes

L'inventaire des anthroponymes à valeur conjuratoires sélectionnés dans ce tableau n'est pas exhaustif. Il fournit toutefois, l'essentiel des anthroponymes les plus isutés en milieu sindonais, vilage créolophone. Ces prénoms anthroponymiques se retrouvent aussi dans les sociétés diola, wolof et mandingue... Ils sont généralement asexués, des hommes et des femmes peuvent les porter. Pour

une bonne visibilité des anthroponymes utilisés en créole, nous avons structuré ces derniers en quatre (4) déclinaisons. Il s'agit entre autres :

(1)- des prénoms de *supplication* ;
(2)- des prénoms de *chosification* ;
(3)- des prénoms de *désintéressement simulé* et enfin,
(4)- des prénoms *contextuel de naissance*.

Ces quatre fonctions ont été dégagées, suivant la philosophie qu'ils incarnent mais aussi en tenant compte du sens qu'ils véhiculent.

		Origine étymologique				Signification	Classification			
	Anthroponymes	créole	Mandingue	Wolof	Diola		Imploration	Chosification	Désintéressement	Contextuel
1.	abondi		+			faire sortir, presenter				+
2.	alabatu		+			atend dieu	+			
3.	alambulu		+			Pose-le sur ma main				+
4.	alamuta		+			don a dieu	+			
5.	alanso		+			dieu donne-moi	+			
6.	amoul			+		il n'ya aucun espoir de vie			+	
7.	beeteen				+	jette-le			+	
8.	bempo	+				ben pa bay			+	
9.	booto		+			le sac		+		
10.	bori		+			cours				+
11	bugul			+		il n'en veut pas			+	
12.	daadan		+			la limite				+
13.	esperansa	+				sans espoir (ka ten esperansa)			+	
14.	fay		+			jette			+	
15.	filije		+			laissez-le, abandonne-le			+	
17.	jokong		+			les toilettes		+		
19.	karafa		+			confier	+			
20.	karfa		+			la confidence	+			
21.	kembugul			+		personne n'en vrut			+	
22.	kojedu	+				celui qu'on a ramasse			+	
23.	korenidu	+				il s'en moque			+	
24.	kulati				+	le mal aime			+	
25.	kulunfee		+			la vanne		+		
26.	kuxofoore					geste de calomnie			+	
27.	lantombon		+			le gentilhomme				+
28.	leefuu		+			va-t-en			+	
29.	malafi		+			in ne veut pas			+	
30.	malala		+			je ne lui fais pas confiance				+
31.	mañjutu		+			j'accepte tout	+			
32.	mbalbulu					je suis entre vos mains	+			

33.	meeta		+			celui qui a dure				+
34.	mesa	+				la table		+		
35.	mondo	+				une poignee de nouriture			+	
36.	more	+				le mourir			+	
37.	motaafe					personne n'est chez lui			+	
38.	motafee		+			personne n'est avec lui			+	
39.	muntuju	+				tas d'ordure		+		
40.	ñakasi		+			ignorez-le			+	
41.	ñamoo		+			l'herbe		+		
42.	ñantan		+			la paille		+		
43.	negadu	+				le rejeté			+	
44.	nfere	+				être accablé				+
46.	ñima		+			beauté				+
47.	ñonkolin		+			tas d'herbe		+		
48.	ŋaybe					la maudite				+
49.	oowa				+	lui c'est quoi ?		+		
50.	saaku	+				le sac		+		
51.	sagar			+		chiffon usé		+		
52.	sagar			+		torchon, chiffon		+		
53.	siima		+			le rescapé	+			
54.	siyabatu		+			tu peux t'asseoir et l'attendre	+			
55.	sobetaala		+			Il manque de sérieux			+	
57.	sonta		+			perimé, pourri			+	
59.	sooloowt				+	On n'en veut pas			+	
60.	suntukun		+			tas d'urdures		+		
61.	tomboŋ		+			Qui est ramassé part			+	
62.	totala		+			Quelqu'un qui n'a pas de nom			+	
63.	tumbulu		+			laisse-le avec moi	+			
64.	tutaan		+	+		celle qui est petite à la naissance				+
65.	tuti			+		celui qui est petit à la naissance				+
66.	upa	+				personne sans nom			+	
67.	wandifeŋ		+			la chose d'autrui			+	
68.	yadikon			+		tu étais déjà venu			+	
69.	yafa					qu'on le tue			+	
70.	yafay		+			jetez-le			+	
71.	yagga yoon			+		celui qui a tardé a naître				+
72.	yakar			+		Espoir	+			

Tableau 1: Les anthroponymes les plus isutés en milieu sindonais

2.1. Quelques traits morphologiques du nom et du verbe

Le créole casamançais est une langue à accent tonique. Il se caractérise par une plus grande énergie dans l'articulation de la syllabe tonique. Il a une fonction distinctive puisqu'on peut opposer en créole casamançais deux mots segmentalement identiques par la seule place de l'accent. Le substantif constitue le noyau du syntagme nominal et il est combinable avec des déterminants (démonstratifs, possessifs), des adjectifs épithètes, des interrogatifs (adjectivaux)

et des numéraux. Concernant la morphologie du nombre, en créole il y a deux nombres : un nombre singulier et un nombre pluriel. La formation du pluriel se fait en rajoutant -*s* ou (*w*)*us* en finale absolue du mot en fonction de la place de l'accent et de la terminaison du mot. Le créole casamançais a aussi un pluriel collectif régulièrement exprimé par un préfixe *ba* pour les noms pluriels propres et les pronoms indépendants (souvent première et deuxième personnes du pluriel), combiné avec le marqueur pluriel. La dérivation substantivale y est donc diversifiée. Le procédé consiste à adjoindre à une base radicale nominale (c'est-à-dire une forme libre) un affixe dérivatif (préfixe ou suffixe) qui n'est jamais attesté seul dans la langue pour produire une nouvelle unité lexicale. Quand au verbe, morphologiquement, il est presque toujours constitué d'un radical verbal invariable auquel s'ajoute dans la plupart des cas une voyelle thématique qui porte l'accent tonique. Le verbe est fléchi pour l'aspect de l'action avec trois valeurs de base, toutes exprimées par des particules préverbales : -L'accompli ou le perfectif (zéro marqué) ; -L'habituel (marqueur : *ta*) ; -Le progressif ou inaccompli (imperfectif non habituel, marqueur : *na*). Le verbe du créole casamançais appartient à deux classes aspectuelles : -Le verbe dynamique ou « faible », qui a une référence passée lorsqu'il est combiné avec le marqueur de l'accompli (zéro marqué) ; -Le verbe statif ou « fort », qui a une référence présente lorsqu'il est précédé du marqueur de l'accompli. La dérivation verbale est un procédé largement attesté en créole. Elle a recours à différents procédés morphologiques, tels que : -La suffixation (inchoatif, instrumental) ; -La préfixation (inversif) et la réduplication.

2.2. Morphologie des anthroponymes du créole

Les anthroponymes du créole casamançais sont des unités linguistiques dont la morphologie est caractérisée par trois types de structures morphologiques : les structures simples, les structures complexes (unités composées) et les structures dérivées.

2.3. Les anthroponymes simples du créole

Le nom simple est une unité formée à partir d'un seul élément lexical. Ce nom se présente généralement sous forme d'un lexème et d'un morphème. Il appartient à une catégorie grammaticale spécifique et est porteur des marques de genre et de nombre. Comme le mentionne Dubois (1994:434) dans son *dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* : « on appelle mot simple un morphème racine par opposition au mot dérivé ou composé ». Donc, les anthroponymes simples du créole sont composés d'une seule unité lexicale où le résultat de l'association d'une seule racine lexicale et d'un seul schème grammatical comme on les aperçoit dans le tableau 2 ci-dessous.

2.3.1. Forme de surface

Structure de surface		Signification	Structure profonde		Signification
mesa	[ˈmesa]	« table ».n.	*mesa*	[ˈmesa]	« table ».n.
saku	[ˈsaku]	« sac ».n.	*saku*	[ˈsaku]	« sac ».n.
mondo	[ˈmondo]	« boule de riz ».n.	*mondo*	[ˈmondo]	« boule de riz ».n.
more	[moˈre]	« mourir ».v.	*more*	[ˈmore]	« mouroir ».n.
muntuju	[munˈtuju]	« tas d'ordures »	*muntuju*	[munˈtuju]	« tas d'ordure »
upa	[ˈupa]	« anonyme ».n.	*upa*	[ˈupa]	« anonyme ».n.

Tableau 2: Les anthroponymes simples les plus isutés en créole

Le tableau 2 nous montre que le nombre des anthroponymes simples composés d'une seule racine lexicale et d'un seul schème grammatical de deux mots est de six (7) noms. Parmi les six anthropymes simples, un seul est construit à partir d'un verbe.

2.3.2. Forme profonde

Le cas de : *moré* [moˈre] « mourir » > *more* [ˈmore] « mouroir » (*Cf*. Tableau 2) est le anthroponype qui, du point de vue morphologique mérite une petite analyse. En créole casamançais, le nom n'a pas de forme phonique propre. Il peut être accentué sur la dernière ou sur l'avant-dernière syllabe et il peut se terminer par une consonne ou par une voyelle. Tandis que le verbe est constitué d'un radical verbal invariable auquel s'ajoute dans la plupart des cas une voyelle thématique généralement accentuée sur la dernière syllabe (Biagui, 2017:217). Sur le plan morphologique, le verbe est presque toujours constitué d'un radical verbal invariable auquel s'ajoute dans la plupart des cas une voyelle thématique qui porte l'accent tonique. Donc on a constaté que pour nominaliler un verbe il suffit en créole de déplacer l'accent. Cette procédure de dérivation est quasi inexistante en créole. Et même nous, qui travaillions depuis longtemps sur cette langue, il est rare que nous rencontrions un phénomène de ce genre. Le verbe *moré* [moˈre] « mourir » peut dériver une forme nominale au moyen du repositionnement de l'accent qui passe de l'antépénultième à la dernière syllabe et devient dans cette condition un substantif *more* [ˈmore] « mouroir ».

2.4. Les anthroponymes complexes du créole

Les anthroponymes de formes complexes du créole casamançais présentent morphologiquement deux types de structures : les structures syntagmatiques et les unités phrastiques lexématisées.

2.4.1. Forme de surface

Structure de surface		Signification
bempo	[ˈbempo]	« celui qui est venu pour repartir »
esperansa	[espeˈransa]	« il n'y pas espoir de vie »
kojedu	[koˈjedu]	« celui qui a été ramassé »
korenidu	[koreˈnidu]	« celui qui est répugnant »
negadu	[neˈgadu]	« celui qui a été rejeté»
nfere	[ˈnfere]	« être désoeuvré, désespéré »

Tableau 3: Les anthroponymes complexes les plus isutés en créole

2.4.2. Forme profonde

1. *Bempo* [est composé de : *i* + *beŋ* + *pa* + *bay*]
   i *beŋ* *pa* *bay*
   3SG.CLIT.S venir.ACC pour partir
   « Il est venu pour repartir »

2. *Esperansa* [est composé de : *ka* + *teŋ* + *esperansa*]
   ka *teŋ* *Esperansa*
   NEG ACC.avoir Espoir
   « il n'y pas espoir de vie »

3. *Kojedu* [est composé de : *i* + *kojé* + *-du*]
   i *kojé* *-du*[1]
   3SG.CLIT.S ramasser.ACC PSF
   « Il a été ramassé »

4. *Negadu* [est composé de : *i* + *negá* + *-du*]
   i *negá* *-du*
   1PL.CLIT.S refuser.ACC PSF
   « Il a été rejeté »

5. *Nfere* [est composé de : *N* + *feré*]
   N *Feré*
   1SG.CLIT.S désespérer.ACC
   « Je suis désespéré »

6. *Korenidu* [est composé de : *ko* + *rení* + *du*]
   ko *rení* *-du*
   CL17[2] dégoûter PSF
   « Celui qui est dégoûtant »

Nous avons constaté qu'avec les anthroponymes complexes du créole, la langue utilise le procédé de contraction comme le montre la structure profonde des

[1] Exceptés les verbes *beŋ* /beŋ/ « *venir* », *moré* /moˈre/ « *mourir* », sá /sa/ « *être* », *sedi* /ˈsedi/ « *être*, *devenir* » et *teŋ* /teŋ/ « *avoir*, *posséder* », tous les verbes casamançais peuvent accepter la marque *-du* ˈ-/du/ du passif. La désinence *-du* ˈ-/du/ provient du portugais *-do* ˈ-/du/ des participes passés. La voix passive peut servir dans deux types de situations : Lorsque l'action exprimée par le verbe a été subie par le sujet et lorsque le sujet de l'action exprimée par le verbe est collectif ou indéfini (Biagui, 2018:175). La marque *-du* peut aussi servir à produire des adjectifs verbaux par dérivation (Biagui, 2018:230).

[2] *Cf*. Biagui, 2013, p. 106.

anthroponymes. La contraction est un des traits caractéristiques du langage parlé et elle est alors souvent opérée dans le discours quotidien. Elle est considérée comme un moyen assez efficace de l'économie de la communication temporelle quant à l'oral mais aussi spatiale quant à l'écrit. Contrairement à la troncation qui est un procédé dérivationnel qui consiste à une réduction orale consistant à supprimer une partie du mot jugée trop longue, soit par retranchement d'une ou plusieurs syllabes initiales, dans ce cas-là, nous parlons de l'aphérèse, soit par retranchement d'une ou plusieurs syllabes finales, dans ce cas-là, nous parlons de l'apocope.

2.5. Morphologie des emprunts anthroponymiques du créole

Dans un contexte plurilingue comme celui du Sénégal, il existe le phénomène de contact de langues. Une de ses conséquences est le recours à l'emprunt. En effet, les locuteurs d'une langue peuvent être confrontés à une situation face à laquelle ils ont besoin de nommer une réalité qui leur est nouvelle. Dans un tel cas, ces derniers font le choix de la création lexicale ou de l'emprunt. Le créole casamançais n'est pas en reste de ces pratiques. Pour enrichir son stock lexical en rapport avec les anthroponymes à valeur conjuratoire, le créole a recours à l'emprunt. L'emprunt est un procédé par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent intégralement, ou partiellement, une unité ou un trait linguistique (lexical, sémantique, phonologique, syntaxique) d'une autre langue. Selon Ndao (1996:103), l'introduction d'éléments étrangers dans une langue permet de distinguer deux formes de pénétration : - *la pénétration secondaire* qui est le processus par lequel certains traits de la langue dominante s'introduisent dans la langue réceptrice sous une forme très modifiée de manière à s'intégrer au système phonologique, syntaxique, lexical ou sémantique de cette dernière et la - *la pénétration primaire*, lorsqu'une fois introduite dans la langue subordonnée, les traits de la langue dominante continuent clairement et sans conteste à faire partie de cette langue. Des emprunts relevés dans notre champ d'étude ont pour langues sources le mandinka, le wolof et le diola. Ces emprunts sont de type intégral adapté. L'emprunt intégral adapté est un mot issu de l'importation d'une forme étrangère s'accompagnant d'une modification. De façon générale, le mot subit une adaptation d'ordre phonétique et phonologique. Donc on peut dire concernant les anthroponymes créoles que c'est l'emprunt par la pénétration secondaire qui est le plus en vue.

2.6. Les emprunts anthroponymiques du mandinka

Le mandinka est une langue de la famille mandé parlée en Gambie, Casamance et dans l'est de la Guinée-Bissau (Creissels & Sambou 2013). Elle joue depuis des siècles un rôle véhiculaire dans toute cette région et au-delà. Son influence lexicale sur le kriol est notable. Son influence structurelle, en revanche, paraît nulle, sans doute parce que sa typologie SOV est trop éloignée de la typologie SVO que le lexifieur partage avec les langues atlantiques.

2.7. Les anthroponymes simples du mandinka

Comme le créole, le mandinka connaît aussi des anthroponymes de forme simple qui, dans leur construction, n'acceptent pas un expansif.

2.7.1. Forme de surface

Structure de surface		Mandinka		Signification
boto	[ˈboto]	booto	[booto]	« sac »
borí	[boˈri]	bori	[bori]	« courir »
fay	[fay]	fay	[fay]	« jetter »
joŋkoŋ	[ˈjoŋkoŋ]	joŋkoŋ	[joŋkoŋ]	« toilettes »
karafa	[kaˈrafa]	karafa	[karafa]	« confier »
ñamo	[ˈɲamɔ]	Ñaamoo	[ɲa:mɔ:]	« Herbe »
ñoŋkoliŋ	[ñoŋˈkoliŋ]	ñonkolin	[ñonkolin]	« petites branches de bois mort »
ŋaybe	[ˈŋaybe]	ŋaybe	[ŋaybe]	« partie intime »
Sonta	[ˈsonta]	Sonto	[sonto]	« impopulaire »
Suntukun	[sunˈtukun]	Suntukun	[suntukun]	« dépotoir d'ordures »
tomboŋ	[ˈtomboŋ]	tomboŋ	[tomboŋ]	« ramasser »

Tableau 4: Les anthroponymes simples les plus isutés en créole provenant du mandinka

2.7.2. Forme profonde

7. *abondi* [est composé de : *a* + *bo* + *ndi*]
   a *bo* *-ndi*
   3SG sortir -CAUS
   « Fait-le sortir»

8. *alabatu* [est composé de : *ala* + *batu*]
   ala *Batu*
   Dieu Adorer
   « Adorer Dieu »

9. *alambulu* [est composé de : *a* + *laa* + *ŋ* +*bulu*]
   a laa ŋ Bulu
   3SG poser 1SG Main
   « Pose-le sur ma main »

10. *alamuta* [est composé de : *ala* + *muta*]
    ala *Muta*
    Dieu attraper
    « Endurance »

11. *alanso* [est composé de : *ala* + *ŋ* + *so*]
    ala *ŋ* So
    Dieu 1SG Offrir
    « Dieu, donne-moi »

12. *daadaŋ* [est composé de : *daa* + *daŋ*] ou dandaŋ « accompagner, clôturer »
    Daa *Daŋ*
    bouche, limite arrêter
    « limiter »

13. *filije* [est composé de : *fili* + *jee*]
    Fili *jee*
    perdre là-bas
    « Abandonner là-bas »

14. *kulunfee* kulumfee [est composé de : *kuluŋ* + *fee*]
    kuluŋ *Fee*
    mortier souffler
    « Souffler le mortier »

15. *lantombon* [est composé de : *laŋ* + *tomboŋ*]
    laŋ *Tomboŋ*
    laŋ Ramasser
    « Ramasse laŋ »

16. *Malafi manlafi* [est composé de : *maŋ* + *lafi*]
    maŋ *Lafi*
    INAC.NEG Vouloir
    « Ne veut pas »

17. *malala* manlaala [est composé de : *maŋ* + *laa* + *a* + *la*]
    maŋ *laa* *a* *La*
    INAC.NEG avoir confiance en 3SG OBL
    « Ne pas avoir confiance en lui »

18. *Mañjutu* [est composé de : *maŋ* + *jutu*]
    maŋ *Jutu*
    INAC.NEG sous-estimer
    « Ne pas sous-estimer »

19. *Meeta* [est composé de *: mee* + *ta*]
    mee *-ta*
    durer ACP
    « Il a duré»

20. *MotafeeMootaafee* [est composé de : *moo* + *te* + *a* + *fee*]
    moo *te* *a* *Fee*
    personne COPN 3SG avec lui
    « Personne n'est avec lui»

21. *Ñakasi Ñaakaasi* [est composé de : *ñaa* + *kaasi*]
    ñaa *Kaasi*
    œil faire semblant de ne pas voir
    « Faire semblant de ne pas voir »

22. *Ñantan* [est composé de : *ñaa* + *ntaŋ*]
    ñaa *-ntaŋ*
    œil Suffixe privatif
    « Qui n'a pas d'œil » [Ce terme peut également designer paille (ñantaŋ en un mot)]

23. *Ñima* [est composé de : *ñiŋ* + *maa*]
    ñiŋ *-ma*
    Beau, belle Suffixe adjectival
    « La belle »

24. *Siima siimaa* [est composé de : *sii +maa*]
sii *-maa*
âme suffixe selectif
« Survivant »

25. *Siyabatu siyaabatu* [est composé de : *sii + i + ye + a + batu*]
sii *i* *ye* *a* *Batu*
s'asseoir 2SG ACP 3SG Attendre
« Assied-toi et attend-le »

26. *Sobetaala* [est composé de : *soobee + te + a +la*]
soobee *te* *a* *La*
sérieux COPN 3SG OBL
« Il manque de sérieux »

27. *Totala* [est composé de : *too + te + a + la*]
too *te* *a* *La*
nom COPN 3SG OBL
« Il n'a pas de nom »

28. *Tumbulu* [est composé de : *tu + ŋ + bulu*]
tu *ŋ* *Bulu*
rester 1SG Main
«Reste entre mes mains »

29. *YafayYaafayi* [est composé de : *i + ye + a + fayi*]
i *ye* *a* *Fayi*
1PL ACP 3SG Jeter
« Il/elle a été jeté(e) »

2.8. Les emprunts anthroponymiques du diola

La langue diola se rattache à la famille atlantique du phylum Niger-Congo. Elle est parlée dans un territoire qui englobe la Casamance (le sud du Sénégal), la Gambie et une partie de la Guinée Bissau. Elle est classifiée par Greenberg (1963:8) comme membre du groupe ''Northern'' de la sous-famille ''West atlantique''. Les Diolas proviendraient de l'empire du Mali d'où ils seraient contraints à l'exil vers l'Ouest, où ils occupèrent la région qui correspondait à l'ancien empire du Gabu qui comprenait la Guinée Bissau, la Casamance et la Gambie. Cet empire se serait disloqué peu avant l'arrivée des colonisateurs, (Creissels et Sambou 2013). Aujourd'hui, la région administrative de Ziguinchor (au sud du Sénégal) constitue le bastion de l'ethnie *jóola* dont le territoire s'étend du sud de la Gambie au nord de la Guinée Bissau en passant par la Casamance. La plupart des Diolas pratiquent le christianisme et l'Islam. La Région de Ziguinchor qui constitue le fief des *jóola* compte 75,2 % de musulmans (essentiellement des Mandingues et la plupart des Jóola du département de Bignona) contre 17,1 de chrétiens et 7,7 % d'animistes[3].

[3]*Cf.* recensement de la population du Sénégal de 1988.

2.8.1. Forme de surface

Structure de surface		Diola		Signification
beten	[ˈbeten]	Beeteen	[bɛːtɛːn]	« Celui qui faut jeter »
kulati	[ˈkulati]	Kulati	[kutati]	« Celui qui est refusé »
owa	[ˈowa]	Oowa	[ɔːwa]	« Il est qui ? »
solowt	[ˈsolowt]	Sooloowut	[sɔːlɔːwut]	« Personne n'a besoin de lui »
sotino	[ˈsotino]	Sotiinoo	[sotinoː]	« Prends celui-ci d'abord »

Tableau 5: Les anthroponymes complexes les plus isutés en créole provenant du diola

2.8.2. Forme profonde

30. *Beten* [est composé de : *bet* + *en*]
    bet *En*
    tomber CAUS
    « Celui qui faut jeter. »

31. *Kulati* [est composé de : *ku* + *lat* + *i*]
    ku *lat* I
    CL refuser ACT.
    « Celui qui est refusé. »

32. *Oowa* [est composé de : *oo* + *wa*]
    oo *Wa*
    1SG.CLIT.S INT
    « Il est qui ? »

33. *Soolawut* [est composé de : *soola* + *w* + *ut*]
    soola *w* *Ut*
    avoir besoin EPE NEG
    « Celui qu'on n'a pas besoin / Personne n'a besoin de lui. »

34. *Sotiinoo* [est composé de : *sof* + *tino*]
    sof *Tino*
    prendre d'abord
    « Prends celui-ci d'abord »

2.9. Les emprunts anthroponymiques du wolof

Le wolof est une langue atlantique, branche nord, parlée au Sénégal et en Gambie par quelque dix millions de locuteurs. Il fait indéniablement partie des langues avec lesquelles le créole s'est trouvé en contact, en particulier au cours des années de formation (Rougé 1994).

2.9.1. Forme de surface

Structure de surface		Wolof		Signification
amulyakar	[ˈamul ˈyakar]	amul yakaar	[amul jakaːr]	« Sans espoir de vie »
bugul	[ˈbugul]	Buggul	[bugːul]	« Il n'en veut pas »
kembugul	[kemˈbugul]	kenn buggul	[kenː bugːul]	« Personne n'en veut »
yadikon	[yaˈdikon]	yaadikkoon	[jaːdikːoːn]	« C'est toi qui était venu »
yagayon	[yaˈgayon]	yaggayoon	[yagːajoːn]	« Celui qui a tardé à naître »

Tableau 6: Les anthroponymes complexes les plus isutés en créole provenant du wolof

2.9.2. Structure profonde

35. *Amul yakar* [est composé de : *am* + *ul* + *yakaar*]
    am *ul* *Yakaar*
    avoir NEG Espoir
    « Sans espoir de vie »

36. *Bugul* [est composé de : *bugg* + *ul*]
    bugg *Ul*
    vouloir NEG
    « Il n'en veut pas »

37. *Kembugul* [est composé de : *kenn* + *bugg* + *ul*]
    kenn *bugg* Ul
    QUANT vouloir NEG
    « Personne n'en veut »

38. *Yadikon* [est composé de : *yaa* +*dikk* + *oon*]
    yaa *dikk* *Oon*
    TOP.REL.2SG venir PASS
    « C'est toi qui était venu » [Le revenant]

39. *Yagayon* [est composé de : *yagg* + *yoon*]
    yagg *Yoon*
    tarder Chemin
    « Celui qui a tardé à naître »

Du point de vue morphologique, sur les 72 anthroponymes relevés, seuls 17 (7 mots créoles et 101 mots mandingues) ont une structure morphologiquement simple, c'est-à-dire des mots présentant une morphologie insécable. Ces termes ne sont pas décomposables en sous termes. Le plan d'analyse s'est d'abord focalisé sur la forme des prénoms. Le travail est scindé en deux grandes parties : une partie analyse morphologique et une autre analyse sémantique. L'analyse morphologique centrée sur la construction des mots révèle que certains prénoms sont obtenus par composition avec environ trente (30) types de combinaisons réparties comme suit :

- ✓ **Créole :**

1. Pronom + Verbe + Préposition + Verbe
2. Négation + Verbe + substantif
3. Pronom + Verbe + Passif
4. Pronom + Verbe.

- ✓ **Mandinka :**

1. Pronom + Verbe + Causatif
2. Substantif + Verbe
3. Pronom + Verbe + Pronom + Substantif
4. Substantif + Pronom + Verbe
5. Verbe + Adverbe
6. Aspect +Verbe

7. Aspect + Verbe + Pronom + Oblique
8. Verbe + Aspect
9. Substantif + Négation + Pronom + Complément prépositif (CP)
10. Substantif + Suffixe privatif
11. Adjectif + Suffixe Adjectival
12. Substantif + Suffixe sélectif
13. Adjectif +Négation + Pronom + Oblique
14. Substantif + Négation + Pronom + Oblique
15. Verbe + Pronom + Substantif
16. Pronom + Aspect + Pronom + Verbe.

- ✓ **Diola :**

1. Verbe + Causatif
2. Classificateur + Verbe + Actualiseur
3. Pronom + interrogatif
4. Verbe + épenthèse + Négation
5. Verbe + Adverbe.

- ✓ **Wolof :**

1. Verbe + Négation + Substantif
2. Verbe + Négation
3. Quantifieur + Verbe + Négation
4. Topic-Relatif + Verbe + Aspect
5. Verbe + Substantif.

Selon leur construction et la micro syntaxe qui les gouverne, nous pouvons distinguer deux types d'anthroponymes : les anthroponymes simples et les anthroponymes complexes. Nos investigations auprès des populations ont révélé qu'au départ, aucun des noms susmentionnés n'était sous la forme réduite qu'il connaît aujourd'hui. La plupart d'entre eux sont en structure profonde, de véritables énoncés phrastiques. Le statut de simples mots qu'ils ont acquis au fil du temps, résulte du fait que les locuteurs créolophones utilisent beaucoup dans leur langage quand ils s'expriment, l'apocopation, la troncation, la contractioon, etc., qui sont des procéés morphologiques très répendus dans le langage oral. Cette manière de parler qui consiste à réduire (ou rétrécir) les mots ou les expressions, n'a pas épargné les anthroponymes créoles, qui sont eux-mêmes des éléments du langage.

3. Classification sémantique des anthroponymes

Le plan d'analyse s'est d'abord focalisé sur la forme des prénoms. Le sens littéral seul ne suffit pas pour comprendre toute la philosophie de leur portée. Toutefois, il permet de comprendre les extrapolations allant au-delà. Ceci découle sur le point suivant de l'analyse qui a pour préoccupation majeur de comprendre l'implicite des noms. Les sens et les motivations sont étroitement liés.

3.1. Les anthroponymes d'imploration

Certains sont des incantations à Dieu pour qu'il garde l'enfant sous sa protection. Il existe en créole un dicton qui dit que : « pour s'assurer que son argent soit à l'abri du vol, il faut le confier au voleur ». C'est pour dire que puisque c'est Dieu qui décide de qui doit mourir, en remettant l'enfant entre ses mains, il sera peut-être épargné. Ce sont les prénoms comme : *alabatu* « attend Dieu », *alamuta* « don à Dieu », *alanso* « Dieu donne-moi », *karafa* « confier », *karfa* « la confidence », *mañjutu* « j'accepte tout », *mbalbulu* « je suis entre vos mains », *siima* « le rescapé », *siyabatu* « tu peux t'asseoir et l'attendre », *tumbulu* « laisse-le avec moi », *yakar* « l'espoir », etc.

Une étude similaire menée dans la société mandingue a d'ailleurs permis à Amadou Karadou Camara de constater qu'après beaucoup de cas de mortalité infantile enregistrés au niveau d'une femme, ou une agénésie prolongée, on se permet le plus souvent de confier cet état de fait au Bon Dieu qui, par sa miséricorde, pourra accorder sa grâce.

3.2. Les anthroponymes de chosification

Une autre catégorie de prénoms a pour objectif de chosifier l'enfant. Ces prénoms renvoient souvent à des objets inanimés, ou à une banalisation du nouveau-né en le caricaturant, ou encore en ne lui accordant aucun intérêt quant à la survie de l'enfant. Ce faisant, on soustrait l'enfant du monde des mortels. Ce sont les prénoms tels que : *booto* « le sac », *jokong* « les toilettes », *kulunfee* « la vanne », *mesa* « la table », *muntuju* « tas d'ordures », *ñamoo* « l'herbe », *ñantan* « la paille », *ñonkolin* « tas d'herbe », *saaku* « le sac », *sagar* « torchon, chiffon usé », *suntukun* « tas d'ordures », etc.

3.3. Les anthroponymes de désintéressement simulé

Une troisième catégorie de prénoms montre un désintéressement total par rapport à l'enfant. Ce désintéressement n'est cependant qu'une simulation. On feint de ne pas « aimer » l'enfant mais au fond, il est notre unique raison de vivre. Ce type de prénoms, indiquent Becker et Faye, est basé sur « une stratégie de l'évitement destinée à conjurer le sort », pour ce faire, on donne à l'enfant un nom qui signifie le contraire de ce que l'on souhaite réellement. Ce sont souvent les êtres que nous adorons le plus que Dieu nous arrache ; en se désintéressant de l'enfant, il sera peut-être épargné. Ce sont les noms comme : *amoul* « il n'ya aucun espoir de vie », *beeteen*« jette-le », *bempo* « ben pa bay », *bugul* « il n'en veut pas », *esperansa* « il n'y pas d'espoir », *fay*« jette », *filije* « laissez-le, abandonne-le », *kembugul* « personne n'en veut », *kojedu* « celui qu'on a ramasse », *korenidu* « il s'en moque », *kulati* « le mal-aimé », *kuxofoore* « geste de calomnie », *leefuu* « va-t-en », *malafi* « on ne veut pas », *mondo* « une poignée de nourriture », *more* « le mourir », *motafee* « personne n'est avec lui », *ñakasi* « ignorez-le », *negadu* « le rejeté », *nfere* « etre accablé », *owa* « lui c'est quoi ? », *sobetaala* « Il manque de sérieux », *sonta* « périmé, pourri », *sooloowt* « on n'en veut pas », *tomboŋ* « quelqu'un qu'on a ramassé quelque part », *totala* « quelqu'un qui n'a

pas de nom », *upa* « personne sans nom », *wandifeŋ* « la chose d'autrui », *yadikon* « tu étais deja venu », *yafa* « qu'on le tue », *yafay* « jetez-le », etc.

3.4. Les anthroponymes contextuels de naissance.

Un quatrième type de prénoms cherche juste à rendre compte du contexte dans lequel l'enfant est venu au monde et concerne principalement ceux qui viennent au monde tardivement alors que les parents l'ont souhaité depuis longtemps. Ce sont les prénoms comme : *abondi* « faire sortir, présenter », *alambulu* « Pose-le sur ma main », *bori* « cours », *dandaŋ* « la limite », *lantomboŋ* « le gentilhomme », *malala*« je ne lui fais pas confiance », *meeta* « celui qui a duré », *nfere* « je suis accablé », *ñima* « la beauté », *ŋaybe* « la maudite », *tutaan*« celle qui est petite à la naissance », *tuti* « celui qui est petit à la naissance », *yagga yoon* « celui qui a tardé à naître », etc.

4. Discussion

Le fonctionnement organisationnel laisse apparaître une société horizontale, sans organisme étatique, sans structuration pyramidale. À la différence du moins de certaines autres ethnies (wolof et mandingue pour ne citer que ces deux-là), il n'existe chez les kriol ni roi, ni castes, ni classes sociales économiquement dominantes. En revanche, la stratification de la société kriol semble être fondée sur l'âge et le sexe. Ce sont les personnes les plus âgées gintis garandis, qui prennent les décisions les plus importantes, bien que chaque famille et, dans les familles, chaque membre de la famille puisse être considéré comme très indépendant. Le mode d'attribution de ces prénoms est exclusivement réservé aux femmes. Gardiennes et protectrices des us et coutumes, les femmes interviennent pour ainsi dire beaucoup dans les rites conçus pour sauver l'individu. Elles étaient saisies de tous les problèmes difficiles du village ; quand une calamité par exemple s'abattait sur le village, elles organisaient, le matin de bonne heure, un grand rassemblement, chacune d'elles se munissant d'une calebasse, dansaient en faisant le tour du village en enlevant leur pagne pour chasser les mauvais esprits. Ce rituel appelé « *ba'julak* » est très craint. Aucun homme ou aucune femme n'ayant pas connu la maternité ne doit y assister. En général, les populations non concernées, sont prévenues et se barricadent lors de ces séances. Ceci montre que la nudité d'une femme est très fortement ritualisée. Elle ne doit pas être exhibée sans raison. Dans ce cas, elle est une arme dont se servent les femmes quand le groupe est en danger. Elles se consultaient mutuellement et, à la fin de la scéance rituelle, elles prescrivaient les sacrifices à faire pour conjurer le mal. Elles étaient ainsi consultées contre la sécheresse, les épidemies graves, l'action néfaste des sorciers, etc. Nous voyons donc que la femme dans cette communauté, par l'influence qu'elle avait sur ses enfants, par la paix, la sécurite, la santé qu'elle pouvait apporter au village, oeuvrait autant que l'homme pour le bien-être de la communauté. Rien ne se faisait sans elle et rien ne se faisait sans sa participation. Ces prénoms sont utilisés après plusieurs fausses couches d'une femme dans le but de détourner le mauvais sort afin que le nouveau-né puisse survivre. Ils sont généralement indépendants du sexe de l'enfant. Lorsqu'une maman perd répétitivement ses enfants à la naissance ou

qu'elle ne soit pas en mesure d'enfanter, une situation de mal-vivre s'installe. Celle-ci est imputable à un esprit maléfique qu'il faut conjurer. L'on fait donc recours à des rituels pour préserver leur vie. C'est donc le message véhiculé, la valeur illocutoire du message, puisqu'on veut chasser, éloigner la mort par conjuration. Et parmi ces rituels, il y a la pratique du nom attribué à l'enfant pour se débarrasser de cet esprit malfaiteur. L'enfant peut dès lors porter un des anthroponymes du tableau 1, impliquant tantôt, une imploration à Dieu (*alabatu* « attend Dieu », *alamuta* « don à Dieu », *alanso* « Dieu donne-moi »), tantôt, une banalisation du nouveau-né en l'assimilant à certains objets (*booto* « le sac » *kulunfee* « la vanne » *mesa* « la table » *saaku*« le sac » *sagar* « torchon, chiffon usé » ou à des endroits les plus répulsifs des concessions (*jokong* « les toilettes » *muntuju* « tas d'ordure » *suntukun* « tas d'urdures »., ou encore en lui accordant aucun intérêt quant à sa survie *(ñamoo* « l'herbe » *ñantan* « la paille » *ñonkolin* « tas d'herbe »). Parfois, on lui fait une marque (scarification ou une incision à l'oreille, par exemple). Par cet acte, l'on pense que l'enfant aura honte de repartir c'est-à-dire de mourir, car s'il revenait en vie en se réincarnant, on l'aura identifié par cette marque. Étant des unités linguistiques à part entière, la formulation des anthroponymes prend en compte certains aspects essentiels de la communication comme le contexte, le message à transmettre, le(s) destinataire(s) du message et même les habitudes socio anthropologiques de la communauté qui les formule et les attribue. Étudier les enjeux ethnolinguistiques et socio-anthropologiques des anthroponymes est pour nous une contribution qui s'inscrit dans le processus de reconstitution des valeurs culturelles nationales, si l'on sait que depuis 1982, la pérennisation du conflit casamançais a lourdement pesé sur la région de Casamance provoquant ainsi une crise identitaire très profonde.

Conclusion

L'étude des prénoms anthroponymiques créoles, relève de l'anthroponymie qui regorge de ressources aussi riches que variées, en fournissant des informations sur la façon dont on utilise les noms propres, aux situations dans lesquelles ils apparaissent, et aux fonctions qu'ils remplissent selon les circonstances où ils sont émis. Les systèmes de nomination sont également révélateurs de culture et d'histoire. À ce titre, l'onomastique s'avère une science fondamentale. C'est fort conscients de cela que Becker et Faye soutiennent que « dans chaque culture, les noms propres constituent un système qui fournit des indications sur la façon dont les groupes sociaux agencent le réel ». Ce travail a été suscité par un ensemble d'interrogations nées de constats, de lectures et d'observations sur le terrain. Les résultats venant d'être exposés constituent, du reste, la manifestation de notre volonté d'apporter des solutions, des éléments de réponses à ces questions de recherche. La littérature sur l'anthroponymie créole est quasi inexistante. Pourtant il s'agit d'un thème digne d'intérêt. En effet, une analyse détaillée du système de nomination révèle, avec une richesse et une profondeur insoupçonnées, les préoccupations fondamentales des populations créolophones, qu'elles soient d'ordre philosophique, politique, esthétique, ou social. Dans cette veine, il a été fait mention que les prénoms sont un processus de création lexicale. La valorisation des cultures contribue au développement d'un pays, ce qui veut

dire que chaque nation doit prendre en considération ses cultures et ses langues dont les anthroponymes sont qu'un petit exemple de cette richesse. Ce qui nous a encouragé de choisir ce thème est que l'anthroponymie apparaît comme une modeste contribution à la valorisation et la promotion de la culture crélophone, elle va répondre à notre volonté de découvrir la spécificité des anthroponymes. Le travail, scindé en deux grandes parties, avait pour objectif l'analyse morphologique et sémantique des anthroponymes créoles à valeur conjuratoire. L'analyse morphologique centrée sur la construction des mots révèle que certains prénoms sont obtenus par composition avec environ huit types de combinaisons. Les catégories concernées sont les noms et pronoms personnels, les qualifiants, les verbes, les postpositions, les pronoms relatifs. On peut conclure que les anthroponymes à valeur conjuratoire ne sont pas l'apanage d'une ethnie spécifique, mais qu'ils existent dans toutes les sociétés sénégalaises en l'occurrence, mandingue, diola et wolof pour ne citer que celles-là. Cependant, une étude historique devrait permettre de remonter aux origines lointaines de ce type de nomination afin de comprendre les mécanismes qui sous-tendent la création des anthroponymes et la dimension mystique qu'ils portent.

Bibliographie

ALKMIN TANIA, Maria, 1983), Les « Portugais » de Ziguinchor (Sénégal) : approche sociolinguistique d'une communauté créolophone [Thèse pour le Doctorat de troisième cycle]. Paris : Université René Descartes.

BAL Willy, 1980), « Devinettes en créole portugais du Sénégal recueillies par Abel Châtaigner », *Études de Philologie Romane et d'Histoire Littéraire offertes à Jules Horrent*. Liège : Université de Liège, p. 543-550.

BAL Willy, 1983, « Une enquête d'Abel Chataigner sur le créole portugais de la Casamance », *Langue, dialecte, littérature. Études romanes à la mémoire de Hugo Plomteux*, Louvain, p. 175-186.

BECKER Charles, et FAYE Waly Coly, 1984, « Les patronymes sereer » *Réalités africaines et langue française*, n°19. Dakar : CLAD, p. 39-60.

BIAGUI Noël Bernard, 2018, *Description générale du créole afro-portugais de Ziguinchor* (Sénégal), Paris : Karthala.

BIAGUI Noël Bernard, 2013, *Le Gúbaher (Parler De Djibonker) Éléments de description linguistique : Phonologie, classification nominale et expression du défini des noms*, Paris : L'Harmattan.

CHATAIGNER Abel, 1963, « Le créole portugais du Sénégal : Observations et textes», *Journal of African languages*, Paris: Vol. 2, Part 1, p. 44-71.

CREISSELS Denis et SAMBOU Pierre, 2013, *Le mandinka, Phonologie, grammaire, textes*, Paris : Karthala.

DALPHINIS Morgan, 1981, African language influences in creoles lexically based on Portuguese, English and French, with special reference to Casamance kriul, Gambian krio and St. Lucian patwa, [PH.D]. London: University of London (Great Britain).

DIENG Sady, 1985, Étude contrastive des lexies du créole endogène "portugais" et du wolof. Thèse pour le Doctorat de troisième cycle. Lyon : Université Lyon 2.

DONEUX Jean-Léonce, 1978, « Les liens historiques entre les langues du Sénégal », *Réalités africaines et langue française*. n°7. Dakar : CLAD.

DUBOIS Jean, 1994, *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, éd. Larousse, Paris.

GREENBERG Joseph Harold, 1963), "The Languages of Africa" *In International Journal ofAmerican Linguistics*, Vol. 29, n°1, Part 2.

HOUIS Maurice, 1955, « Projet d'enquête sur la signification et la structure des toponymes », *Notes afr. IFAN*, n° 66, p. 48-50.

HOUIS Maurice, 1960, « Toponymie et sociologie », *Bull. IFAN*, n° 22 (B), vol. 3-4, p. 443-445.

HOUIS Maurice, 1963, *Les noms individuels chez les Mosi*, Dakar, IFAN.

JUILLARD Caroline, 2007, « Le plurilinguisme, objet de la sociolinguistique descriptive », *Langage et société*, n°121-122, p. 235-245.

JUILLARD Caroline,1990a, « Répertoires et actes de communication en situation plurilingue : le cas de Ziguinchor au Sénégal », *Langage et société*, n°54, p. 65-82.

JUILLARD Caroline, 1990b, « Le multilinguisme et la créativité dans les choix de langue à Ziguinchor », *Réalités africaines et langue française*, n°23, Dakar : CLAD, p. 16-24.

JUILLARD Caroline, 1994, « Demain, Ziguinchor, ville plurielle ? Indices de la wolofisation en cours », dans François Barbier-Wiesser (dir), *Comprendre la Casamance. Chronique d'une intégration contrastée*, Paris : Karthala, p. 401-412.

KA, Oumar, 1981, « Des toponymes sénégambiens » *Réalités africaines et langue française.* n°15, Dakar : CLAD, p. 91-104.

MOREAU Marie Louise, 1994, « Destino de uma sociedade, destino de uma lingua. Balizas para a historia do crioulo portugues de Ziguinchor », in : *Papia, revista de crioulos de base ibérica*. Brasilia: 1-3, p. 31-41.

NDAO Papa Alioune, 1996, Contact de langues au Sénégal. Étude du code switching wolof-français en milieu urbain : Approches linguistique, sociolinguistique et pragmatique. Thèse de doctorat d'État, Dakar: UCAD.

PECK Stephen Madry, 1988, *Tense, aspect and mood in Guinea-Casamance Portuguese Créole*, PhD Thesis. Los Angeles: University of California, USA.

Abréviations

1SG.S	: Première personne du singulier sujet
2SG.S	: Deuxième personne du singulier sujet
3SG.S	: Troisième personne du singulier sujet
ACC	: Accompli
ACT	: Actant
CAUS	: Causatif
CL	: Classificateur
CLIT	: Clitique
COPN	: Copule Négative
EPE	: Epenthése
INACC	: Inaccompli
INT	: Interrogatif
NEG	: Négation
O	: Objet
OBL	: Oblique
PASS	: Passé
PSF	: Passif
PREP	: Prépositif
QUANT	: Quantifieur
REL	: Relatif
S	: Sujet
SG	: Singulier
TOP	: Topic